



Rudolf
Ramsauer,
directeur

L'UE souhaite négocier avec la Suisse l'extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux États membres. C'est la conséquence logique de la voie bilatérale sur laquelle notre pays s'est engagé. Ces négociations bilatérales ont reçu le soutien

Elargissement de l'UE

d'une grande majorité de la population suisse il y a trois ans. A ce jour, ce choix a fait ses preuves et représente la seule option politique en matière d'intégration dans l'avenir immédiat. Il est évident que, pour l'UE, il ne peut exister qu'un seul accord de libre circulation des personnes s'appliquant de manière identique dans les 25 États membres. La Suisse ne doit pas craindre un tel accord. Pour les nouveaux membres de l'UE, il s'agira de négocier des délais de transition et des clauses de sauvegarde. L'expérience montre que la libre circulation des personnes n'entraîne ni dumping des salaires ni suppression d'emplois. Au contraire, elle induit une nouvelle croissance. L'économie suisse a besoin des accords bilatéraux, véritable pont entre notre pays et l'UE – et plus particulièrement les nouveaux membres.

@ rudolf.ramsauer@economie.suisse.ch

Freiner les dépenses, poursuivre sur la voie bilatérale

Lors de sa conférence de presse annuelle fin avril, economie.suisse a passé en revue les défis actuels et futurs que notre pays aura à relever. Les orateurs ont proposé des mesures propres à remettre le train de l'économie sur les rails.

L'économie suisse est toujours atone. Mais l'association économique n'est pas pour autant partisane de programmes d'impulsion étatiques destinés à redresser la conjoncture.

Il faudrait bien plutôt, selon le président de l'association, Ueli Forster, renforcer les forces productives, notamment en investissant davantage dans la formation et la recherche, en créant des incitations fiscales à la formation de capital propre (surtout dans les PME), en éliminant les obstacles bureaucratiques et en consolidant les systèmes de sécurité sociale.

Il serait possible de redynamiser l'économie en réduisant les activités étatiques, créant ainsi une marge de manoeuvre pour les privés. Pour sa part, Rudolf Ramsauer, président de la direction d'economie.suisse, a indiqué que la croissance des dépenses de la Confédération et des assurances sociales était excessive et qu'il fallait la ra-

mener à un niveau qui permette la durabilité.

Les hausses d'impôts ne résolvent pas le problème

Ces prochaines années, la croissance des dépenses de la Confédération devrait atteindre quelque 20%, ce qui aurait des conséquences désastreuses sur la fiscalité, sur la propension à investir, sur la croissance et la création d'emplois dans

plus du programme d'assainissement budgétaire du Conseil fédéral, d'un montant de 3,5 milliards de francs, il faudra encore absolument économiser 1,5 à 2 milliards de francs.

Rudolf Walser, membre de la direction d'economie.suisse, s'est attaché à démontrer dans son exposé dans quels domaines de la formation, de la recherche et de la technologie il serait possible d'améliorer



Charles Pictet, vice-président, Ueli Forster, président, Rudolf Ramsauer, directeur et Rudolf Walser, membre de la direction, lors de la conférence de presse.

notre pays. Mais des hausses d'impôts, quelle qu'en soit la nature, bien loin de résoudre le problème des dépenses, ne feraient que le renforcer. Il importe, dès maintenant, de stabiliser les dépenses au niveau du renchérissement estimé. economie.suisse est convaincue qu'en

l'efficacité. A cette fin, il serait nécessaire de procéder à des transferts de la recherche sectorielle, de contributions à des projets et de centres de technologie vers des hautes écoles universitaires. Il y aurait lieu

suite page 2

Point fort

Il faut accélérer la mise en place des hautes écoles spécialisées dans le système suisse de formation supérieure.

Page 2 ▶

Société de l'information

Un sommet mondial sur les technologies de l'information se tiendra à Genève à la fin 2003

Page 3 ▶

Elargissement de l'UE

L'économie suisse soutient l'extension des accords bilatéraux aux 10 nouveaux pays membres de l'UE.

Page 5 ▶

Portrait d'une PME

Bison Group, sur les abords du lac de Sempach, produit les logiciels et le matériel informatique. Ses clients n'ont qu'un interlocuteur.

Page 7 ▶

Poursuivre la mise en place des hautes écoles spécialisées

Les perspectives budgétaires de la Confédération et de certains cantons se sont fortement assombries. Néanmoins, la mise en place du système de hautes écoles spécialisées en Suisse ne doit pas être retardée en raison de la mise en œuvre de la déclaration de Bologne et de l'intégration des formations de la santé, du social et des arts dans le régime des hautes écoles spécialisées.

Soucieux d'éviter un ralentissement du processus, le conseiller fédéral Joseph Deiss et une délégation d'économiesuisse dirigée par Andreas E. Steiner, président de la Commission de la recherche, ont rencontré le 1er mai 2003 le CEO de Melimo Holding SA pour aborder ce thème. Il s'est trouvé que les deux parties ont défendu une position largement concordante. La position d'économiesuisse peut se résumer comme suit:

1. La mise en place du système de hautes écoles spécialisées (HES) ne doit pas prendre de retard en raison de l'entrée en vigueur de la déclaration de Bologne afin que les HES ne perdent pas de terrain par rapport aux hautes écoles universitaires.

2. Les HES doivent également proposer un master. C'est indispensable dans la perspective du mandat de prestations légales des HES, en particulier en ce qui concerne la recherche-développement appliquée ainsi que le transfert des technologies. Il importe pour cela d'exploiter pleinement la flexibilité du système de crédits (European Credit Transfer System) – un master ne doit pas nécessairement prendre deux ans.

3. L'accès aux HES passe généralement par la maturité professionnelle. Il convient de vérifier constamment cet accès en raison de l'évolution des structures technologiques et économiques et des changements qui se produisent sur le marché de l'emploi.

4. L'économie approuve le fait que l'autorisation des écoles proposant des formations de la santé, du social et des arts soit soumise à la loi sur les hautes écoles spécialisées (LHES). Par égard pour la situation budgétaire tendue de la Confédération, il conviendrait de réaliser l'intégration en échelonnant éventuellement les subventions dans le temps. Du point de vue de l'économie, il faut interpréter

en conséquence le mandat de prestations légales des écoles proposant des formations dans ces domaines, sans pour autant modifier la LHES: la recherche-développement appliquée et ses liens avec l'économie ne peuvent être transposés tel quel, par exemple.



Rudolf Walser, membre de la direction

5. Sur le plan politique, il est important que la Confédération s'engage plus fermement auprès des cantons en ce qui concerne ses contributions financières en faveur des HES. Une valeur de référence – tel que le prévoit la loi – poserait toutefois des problèmes, car elle complique la planification pour les cantons. Les conditions d'admission doivent en outre être acceptables également pour les HES privées.

Il reste à espérer que de cette manière les hautes écoles spécialisées se feront rapidement leur place dans le système des hautes écoles suisses et qu'elles gagneront leur autonomie.

Création de la CTI Investor Association

En 1996, la Commission pour la Technologie et l'Innovation a lancé l'initiative «CTI start-up» pour la simple et bonne raison que la promotion des start-up constitue une des formes les plus efficaces de transfert de technologie. L'objectif de CTI start-up est de faciliter la mobilisation de moyens financiers grâce à un label de qualité généralement reconnu. L'équipe d'experts de la CTI a intégré dès le départ des membres de la Commission pour la science et la recherche d'économiesuisse.

La création, le 6 mai 2003, de la CTI Investor Association a constitué un autre jalon. Celle-ci propose aux start-up CTI une plate-forme sur laquelle elles peuvent se présenter aux membres de l'association. Le réseau qui en résulte doit non seulement permettre l'accès au capital, mais également promouvoir l'échange de connaissances en matière de management entre les start-up et les investisseurs potentiels. Les membres de l'association sont tenus d'investir dans les start-up CTI dans un délai donné. La CTI Investor Association est une continuation logique de CTI start-up qui donne une réponse à la question du financement de nouvelles entreprises novatrices en accord avec les lois du marché.

suite de la page 1

de supprimer les Programmes nationaux de recherche (PNR) et de les remplacer par un prix Leonhard-Euler pour la recherche de pointe qui permettrait de réaliser pour 40 millions de francs d'économies.

Mais M. Walser a aussi évoqué des domaines auxquels les efforts d'économiesuisse ne doivent pas toucher: il s'agit notamment du financement de la formation professionnelle et des hautes écoles spécialisées, des crédits accordés pour le domaine des EPF et des hautes écoles universitaires, des contributions au Fonds national suisse de

la recherche scientifique et de divers domaines spécifiques de recherche.

Dans la situation actuelle de faiblesse conjoncturelle et de précarité des finances fédérales, Ueli Forster a mis en garde contre les conséquences financières des sept initiatives soumises au peuple le 18 mai. Toutes vont dans le sens d'un interventionnisme étatique; elles mettraient en péril la qualité de la place économique suisse et entraîneraient des coûts de l'ordre de 100 milliards de francs pour les entreprises, les particuliers et les pouvoirs publics. La qualité du site économique suisse est aussi compro-

mise par les tracasseries que les Allemands imposent à l'aéroport de Kloten, a poursuivi M. Forster. Il espère que le dernier mot n'a pas encore été dit dans cette affaire.

Les marchés de l'avenir sont à l'Est

Charles Pictet, vice-président d'économiesuisse, a esquissé les principaux thèmes de politique extérieure. En politique européenne, la Fédération soutient la voie bilatérale, par manque d'alternative réaliste. Pour les milieux de l'économie, il est évident que les accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne doivent

s'étendre aux nouveaux Etats membres de l'UE, car ces derniers représentent aussi pour la Suisse d'importants marchés. M. Pictet a relevé en outre que les craintes associées à l'accord sur la libre circulation des personnes ne se sont pas avérées fondées: la libre circulation des personnes ne s'est pas traduite par un accroissement de l'immigration.

Ce qui est décisif pour l'économie suisse, c'est que des règles du jeu souples et fiables soient appliquées aussi bien à l'intérieur du pays que vis-à-vis de l'étranger. Economiesuisse continuera de s'engager dans ce sens.

Sommet mondial de l'information à Genève

En décembre 2003 se tiendra à Genève le sommet mondial sur la société de l'information. Ce congrès doit permettre la mise sur pied d'un plan d'action basé sur des analyses communes relatives au développement de ce secteur. Marc Furrer, directeur de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), s'entretient avec nous.

Monsieur Furrer, la deuxième conférence mondiale préparatoire au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a eu lieu à Genève du 17 au 28 février 2003. De quoi a-t-on parlé?

La deuxième conférence préparatoire a été consacrée au contenu de la déclaration politique et du plan d'action qui doivent être votés lors du Sommet qui se tiendra du 10 au 12 décembre 2003. Ces textes feront encore l'objet de négociations en juillet. Il y a aussi eu des débats importants sur l'interpénétration entre économie et société civile. La Suisse a insisté pour que l'économie et la société civile puissent faire valoir leurs souhaits. Les programmes d'action ne peuvent être engagés que s'ils sont réalistes et qu'ils ont l'appui des différents acteurs.

En quoi le sommet mondial se distingue-t-il d'autres conférences mondiales consacrées aux technologies de l'information et de la communication (TIC)?

Le Sommet mondial de l'information n'évoquera pas que les technologies. La technologie n'est qu'un instrument destiné à atteindre certains buts. Je pense ici par exemple à la transmission d'informations au moyen de stations de radios locales, ou aux délibérations que des chirurgiens de régions éloignées peuvent entretenir grâce à l'informatique ou encore à l'accès au savoir par Internet dans chaque village de notre planète. Le Sommet mondial sur la société de l'information sera la



Le Sommet mondial examinera comment rapprocher le nord et le sud par la société de l'information.

première conférence mondiale consacrée à ce thème. Tous les pays, les organisations internationales et la société civile ainsi que les milieux économiques et les médias du monde entier y seront représentés.

Quelle valeur ajoutée le sommet mondial apportera-t-il à l'évolution de la société de l'information?

Je suis convaincu que le sommet mondial et en particulier toutes les activités qui auront lieu avant, pendant et après le sommet, déclencheront quelque chose. Seuls des exemples concrets peuvent montrer comment le Nord comme le Sud sont susceptibles de bénéficier de la société de l'information. Le sommet mondial devrait permettre de faire des gagnants dans les deux camps. Dans le monde industrialisé, le potentiel du marché est très largement épuisé; les entreprises de télécommunications ont besoin

de nouveaux marchés. Et ces marchés, ce sont les pays en développement. Un aspect important des débats portera sur le financement de ce développement des TIC dans les pays en développement. Le SMSI devrait apporter des solutions à ce genre de questions.

Quelle importance aura le sommet pour les entreprises suisses?

Je suis persuadé que les entreprises suisses pourront lancer des programmes d'action concrets. Il s'agira d'offrir nos services de grande qualité aux nouveaux marchés. Et ne perdons pas de vue les dimensions de marchés tels que la Chine ou l'Afrique qu'il s'agit d'ouvrir à des centaines de millions de personnes. Il y a là un immense potentiel d'investissements, même si nos entreprises ne peuvent sans doute opérer des percées que dans des créneaux bien précis.

Financer un nouveau réseau de de diffusion grâce à la redevance?

La SSR souhaite offrir son premier programme sous forme numérique, selon la norme internationale DVB-T (Digital Video Broadcasting Terrestrial). Une demande a été adressée au Conseil fédéral afin de modifier la concession dans ce sens. Un tel projet reviendrait à mettre en place une nouvelle infrastructure de diffusion, qui serait financée par une augmentation de 1,25% de la redevance de réception TV au 1er janvier 2005.

economiesuisse s'étonne que des projets d'une portée aussi fondamentale soient décidés par une modification de la concession alors que le Parlement est en train de débattre de la structure future du paysage des médias électroniques. On sait que pour la place économique suisse, la réglementation de la diffusion dans la nouvelle loi sur la radio et la télévision – et son financement – revêt une importance capitale.

Un point se révèle particulièrement problématique : la SSR souhaite s'assurer un droit d'utilisation exclusif pour cette infrastructure de diffusion via une modification de concession. La SSR, dans sa fonction de prestataire de services de télécommunication, ne peut revendiquer un tel droit. Les différentes régions de Suisse doivent pouvoir participer dès le départ et avec les mêmes droits que la SSR à cette infrastructure de diffusion. Si ce n'est pas le cas, les prestataires de services privés risquent d'être victimes de distorsions de concurrence.

economiesuisse demande que la modification de la concession exigée par la SSR lui soit refusée: premièrement, la mise en place d'une nouvelle infrastructure de diffusion financée par la redevance en vue de garantir la desserte de base pour les programmes de la SSR est inutile; deuxièmement, la mise en place d'une infrastructure supplémentaire financée par le public est discutable sur le plan économique et, troisièmement, le droit d'utilisation exclusif de la SSR (et donc la discrimination des chaînes régionales suisses) est inacceptable.



rene.buholzer@economiesuisse.ch

SGA: des véhicules à gaz pour réduire les émissions de CO₂

L'affichage est une activité qui entraîne un grand nombre de déplacements motorisés et des kilométrages élevés.

Ses 7 millions de kilomètres annuels, la SGA les effectue avec des véhicules à gaz.

Fondée il y a plus de cent ans, la SGA (Société générale d'affichage) est l'une des principales entreprises de publicité externe. Elle possède un vaste réseau d'emplacements en Suisse. Répartis sur 20 sites, plus de 500 employés veillent sur la gestion professionnelle des surfaces publicitaires. Depuis 2000, la SGA dispose d'un système de gestion environnementale afin de réduire continuellement les atteintes à l'environnement. Depuis l'an 2000, elle est membre de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et donc de son programme de réduction des émissions de CO₂.

Tous les jours, quelque 450 employés sillonnent nos routes, chacun avec son propre véhicule d'entreprise. Ils parcourent plus de 7,2 millions de kilomètres par an. Un bilan environnemental a révélé que 40% de la pollution engendrée pour une affiche est imputable au carburant. La consommation de carburant des véhicules à essence et à diesel est responsable de 60% des émissions de CO₂ de la SGA.

Tous les poseurs d'affiche ont commencé par suivre un cours de conduite écologique. Ce cours enseigne les rudiments



La SGA mise sur la conduite écologique et les véhicules à gaz. Aujourd'hui 32 véhicules de la SGA carburent au gaz naturel ou au compogaz et quatre autres véhicules sont équipés d'un moteur hybride.

d'une conduite sûre, efficace et économique. Ensuite, la SGA, qui possède maintenant le plus grand parc d'automobiles à gaz, a acheté 32 véhicules de ce type. En utilisant le gaz au lieu de l'essence comme carburant, il est possible de réduire de 25% les émissions de CO₂. Huit de ces véhicules fonctionnent au compogaz, un carburant exempt de CO₂, ce qui permet de compresser les émissions de CO₂ de plus de 6625 kg par an. En ce qui concerne les véhicules à gaz, le potentiel de réduction moyen des émissions de CO₂ se situe à 1675 kg par véhicule et par an. L'investissement supplémentaire s'élève à 5000 francs par véhicule environ. Grâce aux coûts avantageux du gaz, ce montant peut être amorti en moins de

huit ans. En comparaison avec le coût du compogaz, plus de 40% meilleur marché que l'essence, la durée nécessaire pour l'amortissement est même inférieure à cinq ans. En cas d'introduction de la taxe sur le CO₂, la rentabilité des véhicules à gaz augmenterait encore.

La SGA a en outre acquis quatre véhicules hybrides pour faire d'autres expériences en vue d'une mobilité placée sous le signe de la rentabilité et de l'écologie.

La SGA tire à ce jour un bilan positif de l'utilisation des véhicules à gaz. Aucune différence n'a été constatée par rapport aux véhicules à essence en matière de confort de conduite. La SGA souhaiterait seulement que le réseau de station à gaz, 23 stations dans toute la Suisse dont 11 proposent du compogaz, se développe. Le recours aux véhicules à gaz permet à la SGA de contribuer de manière substantielle à la réduction des émissions de CO₂. Christian Kauter, directeur de la SGA et CEO de la Affichage Holding à Berne, est convaincu que le soutien à la durabilité écologique et sociale doit reposer sur des convictions fermes, car c'est seulement ainsi qu'il est possible de réussir en affaires sur le long terme.



La SGA possède un réseau d'emplacements couvrant toute la Suisse

Oui à l'indication des prix des services à valeur ajoutée payants

economiesuisse est favorable à la transparence dans le domaine de l'indication des prix. Cela vaut tant pour les biens que pour les services. En effet, le consommateur doit être en mesure de s'informer de la composition du prix et des coûts des services qu'il sollicite. La transparence est également dans l'intérêt du prestataire, car elle lui permet d'éviter d'éventuels différends. economiesuisse soutient par conséquent l'indication des prix pour les services à valeur ajoutée payants, pratique d'ailleurs déjà largement répandue parmi les entreprises. Les modifications prévues doivent être relativement faciles à réaliser sur les plans technique et administratif. Dans ce sens, il convient de dispenser les prestataires de services payants peu onéreux (pour les services de vote à distance, par exemple) d'indiquer les frais au moyen d'un message enregistré. De même, il convient de trouver des solutions techniques adéquates pour les services de fax (transmission d'un document via un numéro de fax correspondant à un service à valeur ajoutée) et les services de SMS. economiesuisse a donc demandé la révision en ce sens du projet d'ordonnance sur l'indication des prix.

@ rene.buholzer@economiesuisse.ch

Publications actuelles

«Politique économique 2003»

Le rapport annuel d'economiesuisse couvre de nombreux domaines de politique économiques. Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet. Prix: 50 francs, TVA et port en sus.

«Le gouvernement d'entreprise en Suisse»

Rapport du professeur Karl Hofstetter réalisé dans le cadre des travaux du groupe «gouvernement d'entreprise». Téléchargeable gratuitement sur notre site Internet. Prix: 40 francs, TVA et port en sus

Ces deux publications peuvent être commandées au moyen du talon en dernière page

Extension des accords bilatéraux aux pays de l'Est: suite logique de l'option bilatérale

L'Union européenne comptera 10 nouveaux membres l'an prochain. L'économie suisse se réjouit de cet élargissement.

L'Union européenne (UE) a adopté le 6 mai son mandat pour les négociations avec la Suisse en relation avec l'élargissement de l'UE. Le Conseil fédéral ne devrait pas tarder à arrêter le mandat de négociations correspondant de la Suisse. Du point de vue de l'économie, l'adaptation des accords bilatéraux se présente comme la conséquence logique de la voie bilatérale de relations avec l'UE que notre pays a engagée avec succès et qui devrait présider pour une durée indéterminée aux relations de la Suisse avec notre voisin européen.

Des partenaires commerciaux importants

Les pays qui vont adhérer l'année prochaine à l'UE auront nécessairement des relations de plus en plus étroites avec notre économie. Il se caractérisent actuellement par une croissance économique plus forte que les pays actuellement membres de l'UE. Selon les prévisions les plus récentes de l'UE, leur croissance devrait atteindre 3,1 pour cent en 2003 et 4 pour cent en 2004, contre 1,3 pour cent et 2,4 pour cent pour l'UE. La Suisse entretient traditionnellement de bonnes relations avec ces pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'avec l'espace méditerranéen. Du point de vue des entreprises suisses, l'élargissement de l'UE est à saluer, car ces partenaires commerciaux, avec leurs sites d'investissement, revêtiront toujours davantage d'importance pour elles.

L'adhésion de nouveaux pays à l'UE améliorera la sécurité du droit dans ces pays. Pour ce qui est de la politique suisse d'intégration, l'élargissement de l'UE devrait étendre la por-



tée de nos accords bilatéraux et renforcer ainsi les relations bilatérales de la Suisse. Pour l'économie suisse, les craintes que la libre circulation des personnes ne se traduise par un fort accroissement de l'im-

migration ne sont pas fondées. Elles le sont d'autant moins que les mêmes restrictions et clauses de sauvegarde seront appliquées aux nouveaux membres de l'UE que celles qui sont intégrées aux accords

actuels. L'économie suisse soutient les autorités dans les efforts qu'elles mènent pour étendre le réseau bilatéral à ces nouvelles économies tournées vers l'avenir.

Suisse-UE: de l'état des négociations bilatérales II

Les négociations bilatérales II sont encore en cours et l'expérience en la matière a montré qu'il est toujours difficile de prédire le résultat définitif. Le calendrier est également encore incertain. Comme lors des négociations bilatérales I,

c'est surtout l'UE qui ralentit et complique le processus de négociation. Cela tient aux encombrants processus de décision internes à l'UE. Malgré toutes ces incertitudes et questions en suspens, il est néanmoins possible de tirer

quelques conclusions. On constate ainsi que la position claire de la Suisse en ce qui concerne sa place financière et le secret bancaire a eu pour conséquence d'obliger l'UE à examiner la

suite page 6

Incidence économique des sept accords bilatéraux Suisse-UE

Pour la Suisse, les 7 accords bilatéraux sont d'une grande importance. La libre circulation des personnes en est l'élément central.

Les sept accords sectoriels conclus entre la Suisse et l'UE sont entrés en vigueur le 1er juin 2002. Cela fera bientôt une année qu'ils déploient leurs effets. L'expérience a montré que c'est un laps de temps court pour tirer des conclusions réellement pertinentes. La raison en est que tant l'administration des pays impliqués que les acteurs économiques doivent commencer par prendre conscience de l'existence des accords et chercher à les appliquer ou à les utiliser concrètement.

D'après des remarques de membres d'économiesuisse, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les sept accords sectoriels revêtent une grande importance pour les secteurs concernés. Les employeurs soulignent le fait que les accords sont indispensables et incontournables. Pour l'avenir proche, ils constituent

certainement la seule base permettant à l'économie suisse de participer au marché intérieur de l'UE et la mettant à l'abri des actes de discrimination, du moins en partie. Les entreprises suisses peuvent ainsi opposer une résistance à leurs concurrents européens. Cela répond aux attentes. Les associations économiques ont, sur la base de considérations fondamentales et de commentaires recueillis auprès d'employeurs, toujours mis en exergue l'importance de ces accords pour l'économie suisse.

Importance centrale de la libre circulation

Pour ce qui concerne l'appréciation des différents accords, c'est l'accord sur la libre-circulation des personnes qui est considéré comme le principal élément du lot. Ce résultat n'est guère surprenant. L'ironie du sort veut que ce soit l'UE qui a exigé l'intégration de ce dossier dans les négociations, nos autorités hésitant à aborder ce thème à la suite du non à

l'EEE. Visiblement, l'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce revêt également une grande importance.

Transports et agriculture: des avancées aussi

Les accords sur les marchés publics et sur la recherche tombent dans une troisième catégorie du fait que certaines branches de l'économie jugent leur apport moins grand. Les accords sur le transport aérien et les transports terrestres ainsi que l'accord sur l'agriculture sont considérés comme les moins importants. Il est vrai qu'ils n'ont aucune incidence directe pour de nombreuses entreprises, mais il ne faut pas les sous-estimer pour autant. En effet, si l'on considère l'économie dans son ensemble, les liaisons dans le domaine du trafic jouent un grand rôle. De plus, l'accord sur l'agriculture constitue une avancée du point de vue libéral.

@ gregor.kundig@economiesuisse.ch

suite de la page 5

question sur le plan interne et à modifier la position tranchée définie à Feira. Le seul dossier des négociations bilatérales II à renfermer une lueur d'espoir est celui des «produits agricoles transformés». Le dossier des services constitue la grande déception de ces négociations. D'une manière générale, ces négociations entraînent des

améliorations essentielles pour certains secteurs de l'économie. L'économie est assez peu affectée par cette deuxième série d'accords, à l'inverse des accords bilatéraux I (l'accord sur la libre circulation des personnes par exemple). Ce qui compte maintenant, c'est la manière dont les bilatérales II seront adoptées par le Conseil fédéral sachant que le dossier «Schengen/Dublin» pourrait

porter préjudice à d'autres dossiers en cas de votation populaire.

Quel parti l'économie doit-elle prendre en ce qui concerne le processus de ratification politique de la Suisse? Il faut partir du principe que, outre le Conseil fédéral, la majorité du Parlement donnera son feu vert à ces accords. On peut également supposer qu'une demande de référendum sera lancée contre «Schengen/Dublin». Ainsi, la question de savoir comment le Conseil fédéral souhaite traiter ces négociations sur le plan juridique est une question centrale: fera-t-il des arrêtés fédéraux séparés ou un seul arrêté fédéral? Pour diverses raisons, l'économie est favorable à la constitution d'arrêtés fédéraux séparés à partir des différents résultats des négociations.

@ gregor.kundig@economiesuisse.ch



Fighting Corruption – Un ouvrage essentiel pour améliorer le gouvernement d'entreprise

Les scandales financiers qui ont ébranlé certaines entreprises internationales ont donné une nouvelle actualité au gouvernement d'entreprise et à la déontologie. Ces événements et d'autres ont érodé les valeurs boursières, réduit la confiance dans les grandes entreprises et soumis les cadres dirigeants à de nouvelles pressions.

ICC, l'organisation mondiale des entreprises, se préoccupe depuis plus de 25 ans des problèmes de corruption qui affectent le commerce international. Les premières règles élaborées par ICC pour combattre la corruption ont été publiées en 1977 en réponse aux scandales de cette époque. Adaptées en 1996 puis en 1999, elles offrent des repères pour la communauté internationale.

L'édition 2003 – Fighting Corruption – explique les mesures concrètes que les entreprises peuvent prendre pour se prémunir, et pour protéger leurs actionnaires contre les actes de leurs employés, de commissaires aux comptes indépendants ou de responsables de l'entreprise, qui sont contraires à l'éthique ou aux lois.

Écrit par des cadres ayant une expérience directe de la lutte contre les différentes formes de corruption, Fighting Corruption couvre un vaste éventail de sujets – de la définition de l'extorsion et de la corruption à la comptabilité, de la vérification des comptes et des contrôles financiers aux signaux d'alerte.

Pour plus d'informations:

@ info@iccswitzerland.ch



Dossiers des négociations bilatérales II

- Fiscalité de l'épargne
- Lutte contre la fraude
- Collaboration renforcée en matière de justice, police, asile et migration (Schengen/Dublin)
- Services
- Produits agricoles transformés
- Imposition des pensions des fonctionnaires retraités de la CE vivant en Suisse
- Programmes éducation, formation professionnelle, jeunesse
- Programmes médias
- Statistiques
- Environnement

Logiciels et matériel informatique de première main pour PME

Actif sur le marché de l'informatique, Bison Group mise sur la discrétion, la continuité et une collaboration étroite avec ses partenaires et ses clients. Le fait que Bison propose à la fois du matériel informatique et des logiciels rend les produits et les solutions de mise en réseau attractifs pour les clients.

Des prés jaunes où foisonne la dent-de-lion, des vaches heureuses, les sommets enneigés des Alpes à l'horizon – c'est dans ce cadre idyllique sur les rives du lac de Sempach que la société suisse Bison Group travaille d'arrache-pied pour se faire sa place sur le marché implacable de l'informatique. L'histoire de l'entreprise, qui propose des logiciels pour le commerce et l'industrie sous la dénomination «Bison Solution» et du matériel informatique sous celle de «Bison Systems», n'a pas vu le jour dans un garage, mais dans une ferme: Rudolf Fehlmann, CEO de Bison Group, a commencé à «bidouiller» il y a plus de 20 ans dans la ferme de ses

parents. Son partenaire de l'époque, Urs Haller, est aujourd'hui responsable du développement dans l'entreprise. M. Fehlmann a ensuite étudié l'électrotechnique à l'EPF puis l'économie. Il est resté fidèle à sa passion pour l'informatique.

Technologie Internet comme base

Actuellement, le principal produit de Bison Group est «Bison Solution», un logiciel axé sur les processus conçu pour les entreprises moyennes et servant au commerce, à la gestion des relations clientèle, de la production, des relations business-to-customer et business-to-business et à toute la gestion de la chaîne logistique. Le logiciel se base à 100% sur la technologie Internet. «Bison Systems» propose, en outre, des systèmes de caisse, des systèmes d'information et des solutions e-phone. Bison Group compte 390 employés au total – dont 270 dans «Bison Solution» pour les logiciels et 120 dans «Bison



Les collaborateurs de Bison testent un système de caisse avant envoi.

Systems» pour le matériel informatique. Les collaborateurs de Bison Group se considèrent comme une seule grande équipe qui poursuit un seul et même objectif. Les deux domaines se complètent idéalement – les clients peuvent tout acheter chez Bison. «Lorsque les logiciels et le matériel informatique proviennent de deux prestataires différents, ceux-ci rejettent souvent la faute sur l'autre en cas de problème», déclare Iris Weber, membre de la direction et directrice des «Group Wide Services».

impressionnante. Le plus gros client de la société est le groupe Fenaco, actif dans le domaine de l'agriculture. Propriétaire notamment des magasins Landi et Volg, ce dernier détient une participation de 29% dans Bison Group. Les prestations de Bison sont également sollicitées par Ticketcorner, IKEA, Campari Schweiz AG, Unique (aéroport de Kloten) ou la Poste, pour ne citer que quelques exemples.

Avance technologique de deux ans

Plus le temps passe et plus Bison Group s'entoure de partenaires: «Nous avons appris au cours de ces dernières années qu'il est très important de travailler en collaboration avec des partenaires qui possèdent un savoir-faire spécifique dans une branche.» Aujourd'hui, le réseau de partenaires de Bison Group compte 40 entreprises, mais l'expansion continue. Bison Group utilise les connaissances acquises depuis sa fondation, en collaboration avec ses partenaires, pour créer une technologie considérée par le consultant indépendant «Cambridge Technology» comme ayant une avance technologique de deux ans. Bison Group ne se laisse pas décourager par les difficultés que connaît le marché de l'informatique à l'heure actuelle: «Nous adoptons une attitude anticyclique», souligne Mme Iris Weber, «et continuons à investir dans le développement de nos produits.»

Fenaco: le plus gros client

Le nom «Bison» n'a pas fait les gros titres de la presse même pendant le boom de l'informatique – une modestie qui paye: «Dans le contexte momentanément difficile, nous luttons seulement contre une poignée de concurrents, car nous n'avons jamais mis en place des capacités très importantes», explique Mme Weber. «Comme le marché ne rapportait rien, nous nous sommes concentrés sur le développement soigneux de nos logiciels et de notre matériel informatique.» L'équipe chargée du développement chez Bison compte 40 personnes – une petite équipe en comparaison avec des entreprises de logiciels indiennes: «La qualité nous importe plus que la quantité», précise Mme Weber. Le concept semble avoir du succès: la liste des clients de Bison est

Les trois souhaits de Rudolf Fehlmann, CEO, en matière de politique économique:

Investir dans la formation

La Suisse s'est bien positionnée par rapport à la concurrence internationale grâce aux qualifications remarquables de ses travailleurs. Nous restons sur le devant de la scène à condition de continuer à investir activement dans la formation. En tant qu'employeur régional, Bison Group apporte une contribution majeure. Nous attendons également une telle contribution de la part de la politique.

Mettre en place des conditions-cadre favorables

La grande capacité d'innovation de l'économie suisse doit être soutenue et garantie. Cette exigence est directement

liée à une bonne formation. En outre, il convient de promouvoir les entreprises avec des conditions-cadre économiques correspondantes.

Donner une deuxième chance aux entreprises

Enfin, il importe de repenser les structures de la société. Celui qui prend un risque calculé peut échouer, mais il n'est de loin pas un perdant. Nous devons donner une deuxième chance aux entrepreneurs qui prennent des risques avec leurs propres capitaux.



L'augmentation des tarifs postaux est nuisible à l'économie et destructrice d'emplois

La Poste souhaite augmenter les tarifs du courrier. Une telle demande frapperait essentiellement les entreprises, à savoir les meilleurs clients du géant jaune.

L'augmentation annoncée des tarifs postaux est en premier lieu la conséquence de mauvaises conditions-cadre politiques qui entravent la nécessaire réorganisation de la Poste. L'économie, qui est à l'origine de 80% du chiffre d'affaires de la Poste, n'est pas prête à payer les coûts de services postaux fournis dans le cadre de structures gonflées et dépassées résultant de souhaits particuliers à ca-

ractère régional ou de politique sociale.

Des coûts supplémentaires pour 250 millions de francs

L'augmentation des prix occasionnerait des coûts supplémentaires bruts de l'ordre de 250 mio.fr. pour les clients commerciaux de la Poste. Au vu de la situation conjoncturelle actuelle, les milieux concernés de l'économie considèrent que l'augmentation des tarifs se traduirait par un recul forcé du volume transporté. Ce recul de volume entraînerait pour l'économie une perte de création de valeur de l'ordre de 50 mio.fr. et mettrait en péril plusieurs cen-



taines d'emplois. C'est pourquoi economiesuisse demande l'annulation de l'augmentation de prix annoncée pour le courrier.

L'avenir de la Poste réside dans l'ouverture du marché
economiesuisse souhaite que la Poste aie des perspectives d'avenir et qu'elle soit gérée selon les principes de l'économie d'entreprise. C'est à cette

condition uniquement que la Suisse bénéficiera de services postaux innovants, de grande qualité et avantageux.

Comme en témoigne l'augmentation de tarifs annoncée, le monopole actuel d'une régie ne l'empêche pas d'augmenter les prix qu'elle applique à ses clients. La Poste doit être libérée de son carcan politique. L'ouverture du marché postal doit s'opérer rapidement et le financement de la desserte de base doit être assuré par une stratégie prospective, par des restructurations et par le dynamisme de l'entreprise.

@ rene.buholzer@eonomiesuisse.ch

Impressum

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3; **Téléphone:** 022/786 66 81; **Téléfax:** 022/786 64 50; **mail:** incent.simon@eonomiesuisse.ch; **Web:** www.eonomiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- **Corporate Governance:** Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **«Politique économique – Suisse 2002»** Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«dossierpolitique»** Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse** Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Concept des dépenses** Contribution des milieux économiques au débat sur les finances publiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:** perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- **«Newsletter»** Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise** Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Point de repère»** Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, 4-5 fois par an; gratuite.
- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»** Brochure, 48 pages, gratuite.
- **«Service e-mail»** Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **«Concept fiscal»** Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- **«Portrait d'eonomiesuisse»** Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

<input type="checkbox"/> Commande	<input type="checkbox"/> Modification d'adresse	<u>Entreprise</u>
		<u>Rue</u>
<u>Nom</u>		<u>N° postal / lieu</u>
<u>Prénom</u>		
<u>Fonction</u>		<u>E-Mail</u>

Consultations

31 mai 2003

Loi fédérale sur l'imposition des options de collaborateurs
contact: pascal.gentinetta@eonomiesuisse.ch

31 mai 2003

Révision totale de la loi sur le contrat d'assurance
Questionnaire
contact: thomas.pletscher@eonomiesuisse.ch

20 juin 2003

Recommandation pour la négociation de projets soumis au droit de recours des associations
contact: florent.roduit@eonomiesuisse.ch

18 juillet 2003

Révision de l'ordonnance sur la poste destinée à concrétiser la «Vue d'ensemble du marché postal» et la révision de la loi sur la poste (OPO, RS 783.01):
contact: rene.buholzer@eonomiesuisse.ch

@ Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse